

Image not found or type unknown



Quel assurance en cas Garantie

Par **migwel50**, le **13/01/2013** à **19:05**

Bonjour, j'ai fait installer un poêle à pellet par une entreprise qui à déposer son bilan quelques mois après, j'ai eu un souci de moteur le technicien de la dite société m'informe que le moteur est défectueux rédige un bon d'intervention et me demande de commander la pièce chez le fabricant car il sont en liquidation judiciaire et il est dans l'impossibilité de réparer le moteur de plus il ferme dans quelques jour, depuis j'ai du m'adresser au fabricant en Italie qui veut bien prendre le moteur en charge mais pas la main d'oeuvre. je connaît les coordonner de l'assurance ainsi que la référence du contrat. Est il possible d'avoir une idée sur le type de critère que je devrait contacter l'assurance et obtenir gain de cause merci d'avance pour votre aide.

Par **migwel50**, le **13/01/2013** à **19:07**

je précise que j'ai fait une tentative dans le cadre de la garantie décennale, sans succès.